

Résistance

Nous commémorons chaque année l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle.

Un rappel qu'une défaite n'est pas une fin. Un rappel des valeurs partagées de démocratie et de liberté. Un appel à l'engagement. Un appel à la résistance qui s'est prolongé à la sortie de la guerre par le programme du Conseil National de la Résistance (CNR).

Force est de constater que ces valeurs pourtant adoptées par l'ensemble de la classe politique en 1944 sont de plus en plus bafouées. Les projets de solidarité nationale mis en place alors pour des « Jours Heureux » ont depuis laissé la place à une société dans laquelle d'autres intérêts ont pris le pouvoir. Les valeurs promues par le CNR semblent appartenir à un passé si différent de notre époque actuelle...

Dans une démocratie en paix, résister a-t-il encore du sens ?

Dans un monde en paix, l'engagement citoyen semble parfois plus difficile. Il faut résister au discours ambiant, à la facilité du moi d'abord, mon quartier d'abord, ma commune d'abord... à la facilité de ramener toujours la couverture à soi alors que c'est malheureusement ce qui est parfois vu comme être plus "malin" que les autres. Et peu importent les conséquences sur le collectif ou l'éthique !

Il est peu porteur de parler d'éthique et plus contraignant de porter des projets collectifs ou d'intérêt général en sachant qu'il faudra parfois dire non, faire des mécontents...

Heureusement des voix s'élèvent encore, des femmes et des hommes agissent pour défendre les valeurs de fraternité, de partage, de respect ou tout simplement d'humanité. Inutile d'être un héros de guerre pour cela. Résister, c'est se rassembler autour de valeurs communes que l'on souhaite défendre dans un projet de société, même et surtout si elles sont contraires au discours ambiant. Et c'est s'accorder sur le chemin à prendre pour atteindre cet objectif.

Car si l'objectif est primordial, les moyens de mise en œuvre sont importants. Ils permettent l'expression, le partage mais aussi la mise à l'épreuve de nos valeurs. Résister prend alors tout son sens.

Résister, c'est agir pour avoir l'occasion de dire « oui », pour construire collectivement et défendre ses valeurs, pour les faire vivre ou même parfois survivre.

Le groupe VoreppeAvenir
<http://VoreppeAvenir.fr>

Droit de réponse

Dans la tribune du mois de juin, le groupe d'opposition municipale m'a mise en cause au titre de mon mandat de conseillère départementale du canton de Voiron et de Vice-présidente en charge des actions de solidarité et de l'insertion au Département de l'Isère.

On me prête des actions et des volontés qui sont **fausses**. Il est fait mention, sur la base de rumeurs et d'éléments approximatifs, de décisions qui n'ont pas été validées.

Sur Voreppe et l'ensemble du territoire du Voironnais Chartreuse une réflexion est en cours afin d'offrir aux habitants de ce territoire dans les centres médico-sociaux un meilleur service. Les objectifs sont d'offrir des Centres Médicaux Sociaux avec une taille critique suffisante, des horaires d'ouverture lisibles, une présence des travailleurs sociaux plus efficiente.

Les discussions et les échanges entre les personnels, la direction sont en débat et rien n'a été acté.

Quoi qu'il en soit la présence sur Voreppe des interlocuteurs de l'action sociale du Département sera maintenue. Les Voreppins trouveront encore les services de protection maternelle et infantile, les assistantes sociales de polyvalence pour les problématiques de logement, le suivi des personnes en difficulté sociale.

L'action que je conduis au Département n'est ni « court-termiste » ni « politicienne ». En charge des plus fragiles d'entre nous je sais combien le travail d'accompagnement et de soutien est indispensable pour permettre à ceux-ci de gagner en autonomie, en confiance pour retrouver dignité et place dans la société.

Je déplore que nos élus d'opposition se prêtent au « jeu politique » ainsi qu'ils l'ont dit lors de notre conseil municipal. Face à des personnes qui ont besoin de la solidarité portée par l'action sociale départementale, c'est faire preuve de beaucoup de cynisme que de colporter des rumeurs anxigènes et déstabilisantes pour les usagers dans le but de porter une attaque envers une élue.

Une fois de plus, à défaut de fond on s'attaque à la forme, et sur des actions hors champ communal.

Si des pratiques de « petits arrangements » ont pu avoir cours, ce n'est pas ma ligne de conduite et je veille à garantir une équité de traitement sur notre canton mais aussi sur tout le département.

Anne Gérin
Vice-présidente du Département de l'Isère
Conseillère départementale du Canton de Voiron
1^{ère} Adjointe à Voreppe